



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François***

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS
ÉCOLE BAIE-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de la première séance du Conseil d'établissement tenue le mardi 15 octobre 2024 à 19h, à l'école de la Baie-Saint-François.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Parents
- Kathleen Boyer
 - Julie Gervais
 - Diego Baus
 - Charlène Poirier
 - Simon Jeanneau
 - Vincent Tessier
 - Pascal Fortin – substitut
 - Alexandre Quenneville – substitut
 - Sophie Laplante - substitut
 - Jocia Legault - substitut
 - Stéphanie Poirier - substitut

Équipe École

- Marie-Ève Brière
- Cindy Leclerc
- Amy Stolecki
- Jasmin Lecompte
- Yurisan Posada Parra
- JosiAnne Guérin
- Janick Leboeuf – substitut
- Martin Laferrière - substitut
- Sally Gafanhoto – substitut
- Véronique Schmidt - substitut

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

- Joël Mercier, directeur
-
-



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM, MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION ET PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Joël Mercier accueille le nouveau conseil d'établissement pour l'année 2024-2025 et chacun d'entre nous se présente.

2. DÉSIGNATION D'UN-E SECRÉTAIRE

M. Joël Mercier mentionne qu'une personne doit prendre des notes à titre de secrétaire. Mme Sally Gafanhoto se propose

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Simon Jeanneau, appuyé par Mme Yurisan Posada et résolu: QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les modifications suivante :

- Désignation d'un-e secrétaire au point 2
- Nomination d'un représentant au CA de la Fondation de la Baie St-François au point 6.6

CÉ #24-25-10-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2024

Il est proposé par Mme Yurisan Posada, appuyé par Mme Jocia Legault et résolu:

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 3 septembre 2024 soit adopté tel que déposé.

CÉ #24-25-10-02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. QUESTION DU PUBLIC

Aucune question du public.



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François***

6. ÉLECTION

6.1 Président(e) du Conseil d'établissement - Élire (56 LIP)

M. Joël Mercier informe qu'il y a lieu d'élire un membre parent du Conseil d'établissement comme président(e).

L'article 56 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le Conseil d'établissement choisit son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire.

M. Vincent Tessier se propose.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de président du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

CÉ #24-25-10-03

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.2 Vice-président (e) du Conseil d'établissement – Élire (60 LIP)

M. Joël Mercier informe qu'il y a lieu d'élire un membre parent du Conseil d'établissement comme vice-président(e).

Mme Charlène Poirier se propose.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de vice-présidente du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

CÉ #24-25-10-04

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.3 Nomination d'un (e) secrétaire – Nommer (69 LIP)

Après une explication du travail de secrétaire et des différentes possibilités pour combler ce poste, il est entendu qu'il y aura une rotation à chaque CÉ (personnel/parent). Ce soir, ce sera Mme Sally Gafanhoto (enseignante) qui occupera ce poste. À la prochaine rencontre, ce sera le tour d'un parent.

CÉ #24-25-10-05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Baie-Saint-François

6.4 Élèves du 2e cycle du secondaire – Présenter (51 LIP)

M. Joël Mercier informe le conseil d'établissement que les élèves du 2^e cycle du secondaire n'ont pas encore été élus par leurs pairs à titre de représentants des élèves pour siéger à titre de membres du Conseil d'établissement (M. Laferrière doit s'occuper de ce dossier). Ce point est reporté lors d'une prochaine séance.

6.5 Membres de la communauté – Nommer (42 LIP)

M. Joël Mercier informe qu'il y a lieu de nommer deux (2) membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école.

CONSIDÉRANT l'article 42 de la loi de l'instruction publique qui mentionne qu'est institué dans chaque école, un conseil d'établissement composé de [...] 5^o deux représentants de la communauté et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, nommés par les membres visés aux paragraphes 1^o, 2^o et 4^o. [...] Les représentants des élèves et ceux de la communauté n'ont pas le droit de vote au Conseil d'établissement.

Aucun membre pour le moment.

6.6 Représentant au CA de la Fondation de l'EBSF – Nommer (42 LIP)

M. Joël Mercier informe qu'il y a lieu de nommer un représentant au CA de la Fondation de l'EBSF. Cela fait suite à la demande de M. Jacques Smith lors de la dernière rencontre du C.É. en juin dernier. M. Simon Jeanneau se porte volontaire pour représenter le C.É. au conseil d'administration de la fondation.

7. MOT DU PRÉSIDENT

7.1 Rappel - Formation obligatoire de tous les membres du conseil d'établissement
[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Le lien sera envoyé à tous les représentants par courriel suite à la rencontre.

M. Tessier se présente brièvement et souhaite une belle année 2024-2025.



Procès-verbal Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Baie-Saint-François

8. MOT DE LA DIRECTION

M. Mercier souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

8.1 Agrandissement : arrêt des travaux dans l'agrandissement.

Un nouveau processus d'appel d'offre est démarré par le secrétariat général du Centre de services. La direction n'a aucune indication sur les délais. Au dernier conseil d'administration du Centre de services, il y a eu une demande déposée pour la construction d'une nouvelle école puisque l'agrandissement en cours sera insuffisant d'ici 5 ans.

D'ici la fin des travaux de l'agrandissement, la direction demande au centre de services qu'on rende accessibles en septembre minimalement les gymnases et le rez-de-chaussée de l'agrandissement.

La direction nous informe que le centre de services a engagé un gardien de sécurité pour la surveillance du chantier.

Face aux délais importants et au manque de suivi/informations, certains membres souhaitent faire de la pression au niveau du C.S.S. afin d'avoir un meilleur suivi.

Quelques membres du C.É. se portent volontaires pour rédiger une lettre qui sera adressée au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands lors de leur prochaine réunion soit le mardi 22 octobre 2024.

Voici les points que les membres du C.É. aborder dans la lettre :

- Demande que le C.S.S. fasse un suivi plus régulier auprès du CÉ de l'école,
- Information concernant les transferts obligatoires des élèves lors des dépassements de la clientèle,
- Les solutions envisagées concernant le manque d'espace des airs de vie communes,
- L'échéancier de l'agrandissement,
- L'implication du ministère dans le dossier

Des parents iront au C.A. mardi le 22 octobre présenter les inquiétudes et leurs questions.

8.2 Uniforme scolaire ;

La direction nous informe de la démarche des enseignants d'éducation physique auprès du comité de l'uniforme au sujet d'un uniforme pour le cours d'éducation physique pour l'année 2025-2026. En assemblée générale, la direction a informé l'équipe-école de cette démarche et l'idée a été en général bien reçue par le personnel.

La raison qui justifie cette démarche/demande du département d'éducation physique est la problématique d'hygiène. Les jeunes portent leur uniforme pour le cours



Procès-verbal Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Baie-Saint-François

d'éducation physique et ne se changent pas après le cours.

La direction présente donc ce point au C.É. qui doit donner son approbation.

La commande pour 2025-2026 devra se faire dans 3 semaines. Le coût du chandail pour l'éducation physique serait de 18\$.

Un membre du conseil mentionne qu'après avoir discuté avec certains parents de l'école, ces derniers ne trouvent pas pertinent que les jeunes aient un uniforme spécifiquement pour l'éducation physique. Cela ne changera rien au problème d'hygiène. Il faut davantage adresser ce problème par une intervention ou atelier auprès des élèves.

Un membre suggère que les élèves ne devraient pas avoir le droit de porter l'uniforme lors du cours d'éducation physique ainsi évitant que les élèves le portent en classe par la suite. Les jeunes doivent porter des vêtements sport pour le cours d'éducation physique.

Un parent suggère qu'un sondage soit fait auprès des parents.

Aussi, il est finalement proposé qu'un enseignant d'éducation physique vienne à la prochaine rencontre expliquer les arguments pour le demi-uniforme d'éducation physique.

Il est donc décidé que le C.É. pourra prendre un vote à la suite du sondage et de la présentation des enseignants d'éducation physique.

8.3 Rapport annuel

Le rapport est un bilan de l'année dernière. Il sera envoyé par courriel aux membres et à la prochaine rencontre le rapport sera présenté.

9. DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS – À COMPLÉTER

À compléter; Indiquer le nom du président (Vincent Tessier) et le représentant du comité de parent (Kathleen Boyer) et le substitut (Julie Gervais).

10. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS (70 LIP) – À COMPLÉTER

À compléter; la direction explique le document et demande aux membres pour qui cela est pertinent de remplir le document et signer le document.



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François

11. ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DES SÉANCES 2024-2025 – ÉTABLIR (67 LIP)

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail en prévoyant au moins cinq (5) séances par année scolaire. De plus, le Conseil d'établissement doit fixer le jour, l'heure et le lieu de ces séances et en informer les parents et les membres du personnel de l'école.

CONSIDÉRANT que la direction propose un calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025.

Les séances auront lieu à raison d'une fois par mois. De plus, elles se tiendront les mardis ou mercredis en alternance à 19h00 à la Bibliothèque de l'école.

19 novembre 2024

17 décembre 2024

22 janvier 2025

18 février 2025

1^{er} avril 2025

30 avril 2025

20 mai 2025

10 juin 2025

26 juin 2025

2 septembre 2025

CONSIDÉRANT que cette proposition du calendrier de travail tient compte des rencontres du comité de parents permettant ainsi à notre représentante d'y assister sans compromettre sa participation à nos travaux et éventuellement, notre quorum;

CONSIDÉRANT que ce calendrier ne comprend que les rencontres régulières publiques.



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François

CÉ #24-25-10-06

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Yurisan Posada, appuyé par Mme Charlene Poirier et résolu d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. Les séances se tiendront à compter de 19h00 en présentiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. ÉTABLISSEMENT DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2024-2025 – ÉTABLIR (67 LIP)

La direction informe qu'il y a 375\$ de disponible pour le fonctionnement du conseil d'établissement (exemple : frais de gardiennage).

Le document sur les règles de la régie interne est proposé par M. Vincent Tessier et secondé par M. Simon Jeanneau.

CÉ #24-25-10-07

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. MOTS DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENT

Mme Kathleen Boyer nous faire part des dernières discussions au comité. D'abord, l'ajout de plusieurs modulaires à travers le centre des services scolaire de la Vallée-des-Tisserands. Il a été précisé le manque de toilettes et d'espaces de vie commune dans les modulaires. De plus, l'annonce de la construction de plusieurs écoles dans les prochaines années. Elle précise que le centre des services à utiliser les données sur les naissances pour évaluer les besoins.

Il y a eu des élections au conseil des parents : Madame Kathleen Boyer sera la déléguée pour la FCPQ.

Information sur une conférence prévue pour les parents, le jeudi 5 décembre, conférence sur le gaming (à distance). Il serait c'est possible de le présenter aux élèves aussi. Suggestions pour des prochaines conférences : l'hygiène et les sextos. Madame Boyer informe les membres du C.É. qu'il y a des webinaires gratuits offert par l'FCPQ (ex : 23 octobre sujet le conseil d'établissement).

14. ACTIVITÉS SOCIALES, CULTURELLES ET SPORTIVES

14.1 Sortie aux pommes à la ferme Hubert Sauvé - 19 septembre 2024 – pour les élèves en francisation



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François***

14.2 Sortie pour assister à un concert du 22^e régiment à l'école secondaire des Patriotes de Beauharnois - 8 octobre 2024 à la 2^e période - Groupes 113 et 114 (passion arts qui ont un cours de musique)

14.3 Sortie à vélo à Valleyfield et dans les environs - 9 octobre 2024 (en après-midi) - Groupe 113 éco plein-air

14.4 Visite du musée de la Maison Autochtone (St-Hilaire) - 15 octobre 2024 – pour les élèves de GADP

14.5 Sortie plein-air au Mont Rigaud – 16 octobre 2024 - élèves des groupes PSE2 et PSE4

14.6 Sortie plein-air au Mont Rigaud – 17 octobre 2024 - élèves des groupes PSE1 et PSE3

14.7 Sortie à Arbraska - marche au mont Rigaud - 23 octobre 2024 (toute la journée) - Groupe 113 éco plein-air

14.8 Portes ouvertes au Cégep de Valleyfield - 24 octobre 2024 (P1-2-3)

Les élèves ont des cours à la 4^e période - Tous les élèves finissants

14.9 Campagne de financement « vente de brochettes de bonbons » - durant l'année – élèves de FPT1

14.10 Campagne de financement « vente de betteraves » - automne 2024 - Élèves des groupes GADAF 67-68

14.11 Visite au CFP de Châteauguay, au CFP Paul-Gérin Lajoie, à l'école Hotellière de la Montérégie, au CFP Pierre-Dupuy et au CFP des Moissons – durant l'année - Les élèves des groupes Prédep 1-2 et Transit

14.12 Campagne de financement additionnelle pour le voyage au Costa Rica en janvier 2025 « friperie » - novembre 2024 - 15 élèves de 5^e secondaire participant au voyage

14.13 Sortie « Échappe-toi » à Montréal – 28 mars 2025 - Il y a 42 places disponibles (s'adresse à tous les élèves de l'école) par le club aventure

14.14 Sortie à l'Arcade amusement 20/20 à Laval – 25 avril 2025 - Il y a 42 places disponibles (s'adresse à tous les élèves de l'école) par le club aventure



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François

14.15 Sortie « mini-golf » À Valleyfield – 30 mai 2025 - Il y a 48 places disponibles (s'adresse à tous les élèves de l'école) par le club aventure

14.16 Sorties au cinéma (films pertinents pour cette clientèle) / Sorties au Parc Sauvé, Parc Larin et au Parc des îles [éducation physique] / Sorties au Bowling / Sortie à Valspec pour aller voir une pièce adapté à la clientèle – durant l'année – élèves des groupes GADAF

14.17 Dérogation à l'horaire pour les activités de l'Halloween - 31 octobre 2024 en après-midi – tous les élèves de l'école

14.18 Sortie « appréciation esthétique au Musée des Beaux-arts de Montréal - 28 novembre 2024 (114-115) et 29 avril 2025 (116-117) – groupes passion arts en 1^{re} secondaire

14.19 Voyage à Boston – 9 au 11 mai 2025 – élèves de 4^e secondaire

14.20 Voyage à Toronto – 9 au 11 mai 2025 – élèves de 3^e secondaire

14.21 Voyage à New York – 9 au 11 mai 2025 – élèves de 5^e secondaire

14.22 Séjour de plein-air à la base de plein-air « le P'tit Bonheur » dans les Laurentides - 26-27 mai 2025 – élèves du groupe passion plein-air

14.23 Campagne de financement « vente de pain » pour le séjour de plein-Air – avril et mai 2025 - Élèves qui participent au séjour de plein-air

14.24 Dérogation à l'horaire pour le « Bye Bye BSF » 2025 – 27 mai 2025 à la 3^e période – tous les finissants (en avant-midi également pour les élèves du comité)

14.25 Dérogation à l'horaire pour la course « Bouge de là » - 23 mai 2025 (toute la journée) – tous les élèves de l'école

14.26 Voyage au Saguenay - 31 mai au 3 juin 2025 - Les élèves du programme PEI transitoire en 2^e et 3^e secondaire

En conséquence, sur proposition de Mme Charlène Poirier et appuyé par Mme Yurisan Posada, il est résolu que la tenue de toutes ces activités soit adoptée.

CÉ #24-25-10-08

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François***

15. AUTRES POINTS

15.1 Intervention par un membre du public (parent d'élève de l'école Baie-Saint-François) :

Le membre du public s'exprime sur le demi-uniforme en éducation physique. Il mentionne qu'il faut considérer les moyens limités de bien des parents (avec plusieurs enfants), le 18\$ est dispendieux. Il est possible de se procurer des chandails pour l'éducation physique moins dispendieux. Il souligne que les parents ont déjà coûts importants à déboursier.

16. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ET PROCHAINE SECRÉTAIRE

La prochaine séance du Conseil d'établissement se tiendra le 19 novembre 2024 à 19h00 et la secrétaire sera Mme Charlene Poirier.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Amy Stolecki et appuyé par Mme Yurisan Posada et résolu:

QUE la séance soit levée à 21h33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #24-25-10-09

(signature)
Vincent Tessier

(signature)
Joël Mercier